

CONVENTION SPÉCIFIQUE DE COOPÉRATION :

COOPÉRATIVE SCOLAIRE OCCE /COMMUNE

POUR UNE MANIFESTATION ORGANISÉE HORS TEMPS SCOLAIRE PAR UNE COMMUNE

Entre LA COMMUNE de.....

Représenté par Mme - M. LE MAIRE.....

Dénommé dans les présentes « la Commune »

Et

**La coopérative scolaire de
l'école.....**

**Affiliée sous le N°.....pour l'année scolaire en cours, en qualité de
Section locale de l'association départementale OCCE des Alpes-Maritimes
(déclarée en Prefecture des Alpes Maritimes le 03/02/1989 - N°14297)-
23 rue Jean Canavèse 06100 Nice – Téléphone 04 39 80 99 52 –
ad06@occe.coop**

Représentée par son mandataire Mme/M.....

Dénommée dans les présentes « la coopérative scolaire »

Adresse:.....Commune.....

Agissant par délégation du président de l'OCCE06

Il est convenu ce qui suit ;

Préambule : Les fêtes, spectacles, kermesses organisées hors temps scolaire tissent du lien social autour des ambitions de l'Ecole. Ces événements constituent des moments de rencontre et de dialogue auxquels les coopératives scolaires OCCE peuvent apporter leurs contributions. Quand elles ne sont pas elles-mêmes organisatrices des dits événements, il convient de préciser les responsabilités des acteurs et partenaires.

Art.1/ La COMMUNE désignée ci- dessus organise un événement :

Intitule:

Date:

Horaires (début-fin).....

Sous la forme (préciser).....

Sur le site (adresse).....

Art.2/ La COMMUNE organisatrice sollicite la contribution de la coopérative scolaire de l'école :

Classes concernées :.....

Nombre d'élèves concernés.....

Sous la conduite des enseignants (Nom, prénom) :.....

Type de prestation.....

Horaire de **prestation** (précisez début et fin) :.....

Art.3/ La COMMUNE met en œuvre sous sa responsabilité toutes mesures de sécurité pour l'accueil des classes coopératives concernées (notamment toutes mesures liées au plan Vigipirate en vigueur).

Art.4/ La COMMUNE a souscrit toutes les assurances couvrant sa responsabilité civile d'organisateur de l'évènement cité dans l'article 1.

Art.5 / Les enseignants sont responsables de leurs élèves-coopérateurs durant le temps de leurs prestations (accueil, déroulé des prestations, remise aux familles). A ce titre la coopérative bénéficie pour ses activités/prestations du contrat d'assurance souscrit auprès de la MAE par l'association départementale OCCE06 (garantie dommages, responsabilité civile) N° de contrat 0019457317

Art.6 / La COMMUNE déclare sa manifestation ouverte à un public ciblé disposant d'invitations pour l'accès au site. Toutes mesures sont prises pour la sécurisation du site, du public accueilli et des classes coopératives invitées à apporter leurs contributions (filtrage aux entrées...).

Art.7 / Déplacements:

La coopérative a informé les parents des élèves concernés que la participation des élèves est facultative et dispose de leur autorisation pour la prestation décrite à l'article 2.

Cocher la voie retenue :

- Les élèves coopérateurs seront conduits sur le site de la manifestation sous la responsabilité de leurs parents
- Les élèves coopérateurs seront regroupés par les enseignants (préciser un lieu de rendez-vous) pour être conduits sur le site de l'évènement sous la responsabilité de ces derniers. Les élèves seront accompagnés par les enseignants sur le lieu de rendez-vous initial pour être remis à leur famille à (préciser l'horaire).....
- Autres modalités (préciser).....

Art.8 / Toute difficulté apparue lors de la mise en œuvre de la convention fera l'objet de mesures de médiation prises conjointement par La COMMUNE, le/la mandataire de la coopérative assisté autant que de besoin par un représentant de l'Association départementale OCCE06.

Fait à Le.....

La COMMUNE organisatrice
Représentée par :

.....

Signature

Le mandataire de la coopérative scolaire
agissant au nom du Conseil de coopérative
et par délégation du président de l'OCCE06

.....

Signature

La DIRECTRICE /le DIRECTEUR de l'école

.....

Signature

- Joindre attestation d'affiliation de la coop à l'OCce pour l'année en cours

- Copie de cette convention signée sera adressé à :

- OCCE 06 - 23 rue Jean Canavèse – 06100 Nice
- IEN de la circonscription